

Paris, le 31 mai 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bilan définitif de l'accidentalité routière en 2020 : une baisse exceptionnelle du nombre des personnes tuées et blessées sur les routes françaises, dans un contexte de crise sanitaire qui a fortement limité la circulation

A la suite de la diffusion d'un bilan provisoire le 29 janvier 2021, l'Observatoire national interministériel de la Sécurité routière (ONISR) publie un bilan consolidé et définitif de l'accidentalité routière de l'année 2020.

Accidents, personnes tuées, blessés : tous les indicateurs en baisse dans une année marquée par la pandémie de la Covid-19

Selon l'Observatoire national interministériel de la Sécurité routière (ONISR), 2 780 personnes ont perdu la vie sur les routes de France (en métropole et outre-mer) en 2020. La mortalité routière est en baisse de 21% par rapport à l'année 2019.

Pour Marie Gautier-Melleray, Déléguée interministérielle à la Sécurité routière : « *Le caractère exceptionnel de cette baisse est à relativiser en raison du contexte de crise sanitaire ayant entraîné des mesures de restrictions de déplacements qui ont eu des effets massifs sur le trafic routier* ».

La vitesse excessive ou inadaptée et l'alcoolémie illégale demeurent les premières causes des accidents mortels.

En France métropolitaine, 2 541 personnes ont perdu la vie sur les routes en 2020, soit 703 décès de moins qu'en 2019, en baisse de -22%. 78 % de ces décès concernent des hommes.

Tous les autres indicateurs d'accidentalité routière sont en baisse, comparés à 2019 : le nombre d'accidents corporels comptabilisés par les forces de l'ordre enregistre une baisse importante de -19% pour atteindre 45 121 accidents, le nombre de personnes blessées diminue de -21% pour atteindre 55 836 blessés.

La baisse de la mortalité est particulièrement conséquente pour les véhicules motorisés ; les usagers des modes de déplacements dits « *doux* » (engin de déplacement personnel type trottinette, motorisé ou pas, vélo, marche) en ont moins profité. En effet, le contexte sanitaire a également induit une évolution des

comportements : de nombreux usagers ont privilégié ces modes de déplacement, en particulier en zone urbaine, pour éviter les transports en commun. Ainsi, la mortalité des automobilistes est en baisse de -23%, contre seulement -5% pour les cyclistes. L'accidentalité des usagers d'engins de déplacement personnel a fortement augmenté en 2020, par rapport à 2019, avec une hausse de 40% des personnes blessées, même si la mortalité de ces usagers a, elle, baissé.

Les personnes âgées de 75 ans ou plus ont particulièrement bénéficié de cette baisse de la mortalité routière : -34% soit 180 tués de moins qu'en 2019.

La baisse de la mortalité concerne tous les réseaux routiers ; elle est cependant moins marquée en agglomération, et plus marquée sur autoroute, les déplacements de proximité ayant été davantage maintenus.

Outre-mer, 239 personnes ont été tuées en 2020, soit -6% par rapport à 2019. L'impact de la crise sanitaire sur les déplacements outre-mer n'a pas été aussi marqué qu'en métropole.

Pour consulter le bilan en intégralité : <https://www.onisr.securite-routiere.gouv.fr/etat-de-l-insecurite-routiere/bilans-annuels-de-la-securite-routiere/bilan-2020-de-la-securite-routiere>

Contacts presse Sécurité routière :

Amandine CUINET

Alexandra THERIZOL

Thierry MONCHÂTRE